



Date : 11 Jan 17
MITS :
Page(s) : 3 annexes

DGJM

Division Avis juridiques

A toutes les autorités de la Défense jusques et y compris
les commandants d'unité et autorités en exerçant les
attributions

Objet : Activités du Centre d'étude de droit militaire et de droit de la guerre - Session 2017

1. Synthèse : Centre d'étude de droit militaire et de droit de la guerre, inscription, activités 2017.
2. Le Centre d'étude de droit militaire et de droit de la guerre reprendra ses activités en Fév 17. Tous les officiers et le personnel civil de niveau équivalent de la Défense qui sont intéressés par le droit militaire et le droit des conflits armés peuvent demander leur inscription.
3. Pour les conseillers en droit des conflits armés (CDCA), les activités du Centre d'étude sont considérées comme faisant partie de leur formation continuée.
4. Vous trouverez en Ann A les activités et les thèmes d'étude de la session 2017.
5. Vous trouverez en Ann B les modalités d'inscription et de sélection des candidats (Pers dont la cotisation sera payée par la Défense).
6. Les inscriptions sont attendues NLT 02 Fév 17.
7. Pour le Pers dont la cotisation sera payée par la Défense, la participation aux activités est obligatoire.

Marc OFFERMANS
Conseiller général
Chef de Division Avis juridiques

ANNEXE A

Correspondant : Kathleen VEREECKEN
Attaché, Jur
Tel: 9-6321-18477 ou 02/441.8477

E-Mail : kathleen.vereecken@mil.be



**Direction générale Appui juridique et
Médiation**
Division Avis juridiques
Rue d'Evere 1
1140 BRUXELLES
BELGIQUE

.be

Thèmes pour la session de 2017

0. Thème pour la journée d'ouverture 21/02
40^{ème} anniversaire de la signature des protocoles additionnels et 30^{ème} anniversaire de leur ratification par la Belgique

1. Thème 2 25/04
Crime d'agression : conséquences de la compétence de la CPI

Si telle est la volonté de la conférence des Etats Parties, la CPI pourrait devenir compétente pour connaître d'une procédure en matière de crime d'agression. Quelles pourraient être les conséquences de cette évolution pour les dirigeants civils et militaires d'Etats impliqués dans des conflits actuels, comme par exemple la lutte actuelle contre DAESH ?

2. Thème 3 08/06
Les origines des comportements transgressant le DIH

En dehors des motivations ou justifications avancées lors de procès criminels, existent-ils des causes qui entraînent des comportements illicites et qui se situent en amont des situations où ces transgressions se produisent.

3. Thème 1 24/10
Cyber warfare et informatisation de la guerre

Thème d'une grande actualité en DIH. Les questions de l'applicabilité de l'article 36, de la qualification du conflit et des infractions, de l'incrimination et du champ d'application seront abordées durant cette journée.

4. Journée consacrée aux travaux académiques 07/12
Le grand succès rencontré par la journée du 8 décembre 2016 nous incite à renouveler l'expérience en 2017

MODALITES D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES 2017
DU CENTRE D'ETUDE DE DROIT MILITAIRE ET DE DROIT DE LA GUERRE

1. Les officiers (Act/Res) et le personnel civil de niveau équivalent de la Défense enverront leur demande d'inscription NLT 02 Fév 17 directement à JMLEGAD-Synth au moyen du formulaire d'inscription s/c de leur Chef de Corps ou de l'autorité qui en exerce les attributions.
2. JMLEGAD-Synth déterminera les personnes dont la cotisation (25 EUROS) sera prise en charge par la Défense. Les critères suivants seront appliqués :
 - a. Justification de la demande (à partir des éléments repris sur le formulaire d'inscription),
 - b. Participation effective aux journées d'étude 2016,
 - c. Dans les limites du budget réservé par HRM-BF.
3. JMLEGAD-Synth préviendra les candidats de la Défense dont la cotisation NE sera PAS prise en charge par HRG-C/V. Ceux-ci pourront s'inscrire à titre personnel en versant la somme de 25 EUROS au numéro de compte 000-0941070-73 du Centre d'étude de droit militaire et de droit de la guerre.
4. Appendice : Formulaire d'inscription F.